

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023

Plan de cours
CRI1511L – Délinquance et facteurs criminogènes
Mercredi de 8h30 à 11h30

Alexandre M. Desjardins
alexandre.desjardins.2@umontreal.ca

Disponibilités sur rendez-vous

Descripteur du cours

Étude des mécanismes de l'émergence et du développement de la conduite délinquante. Analyse des facteurs criminogènes actifs. Théories intégratives.

Objectifs du cours

Ce cours introduit l'étudiant aux nombreuses connaissances accumulées à ce jour sur le développement des conduites délinquantes chez les adolescents.

Objectifs généraux

Ce cours propose de fournir à l'étudiant-e une connaissance générale des caractéristiques individuelles et environnementales et des problématiques reliées à l'étiologie et au développement de la délinquance juvénile et ses concepts associés. Pour ce faire, le cours aborde un ensemble de facteurs associés à la délinquance présents à divers niveaux d'analyse grâce aux nombreuses connaissances acquises jusqu'à ce jour. La matière du cours provient principalement d'une revue des recherches, issues de disciplines variées, sur la délinquance juvénile menées au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ces recherches ont comme objectif commun la compréhension des corrélats et mécanismes liés au développement, au maintien et au désistement de la délinquance.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Expliquer les principaux facteurs criminogènes de nature individuels, sociaux et environnementaux associés à la délinquance et les théories qui leurs sont rattachées.
- Intégrer d'une manière cohérente plusieurs domaines d'explication du développement de la conduite délinquante.
- Analyser des histoires de cas de manière à en dégager les principaux facteurs criminogènes.
- Reconnaître l'importance de ces facteurs dans l'évaluation de la délinquance.
- Tenir un discours soutenu et critique sur les causes présumées de la conduite délinquante
- Être en mesure de résumer les connaissances provenant d'études empiriques liées au développement de la délinquance.

Approches pédagogiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux en présentiel.
 - Exemples de cas cliniques et discussions en classe sur les différents facteurs.
- Possibles extraits vidéo provenant de différentes plateformes
- Lectures obligatoires et recommandées

Le cours est supporté par un site web sur StudiUM.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Les évaluations consistent en deux examens. Le premier comporte des questions à choix multiples, à réponse courte et à court et moyen développement. Le second comportera quelques questions à réponses courtes ainsi qu'une étude de cas pour laquelle l'étudiant doit faire l'analyse des facteurs contributifs à la délinquance de l'individu. Pour la section de l'étude de cas, l'étudiant aura droit à toute la documentation du cours.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen intra	40 %	25 octobre 2023
Examen final	60 %	13 décembre 2023

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures
6 septembre 2023	Présentation Les définitions de la délinquance Les niveaux d'analyse de la criminologie et les outils utilisés Importance des facteurs criminogènes	Chapitre 1, 2, 3, 4
13 septembre 2023	L'âge, le crime et sa courbe La notion de précocité et la persistance Les risques encourus par la conduite à l'enfance	Chapitre 12 section 3 Chapitre 13
20 septembre 2023	Les facteurs biologiques et neurophysiologiques d'antan et d'aujourd'hui.	Chapitre 6, sauf 6.5
27 septembre 2023	La délinquance gars vs filles Les raisons derrière la différence dans l'apparition et l'agir	Chapitre 14

4 octobre 2023	L'intelligence, l'impulsivité et la moralité. Ethnicité, immigration et préjugés. Le phénomène des gangs	Chapitre 6 section 5 Chapitre 16
11 octobre 2023	Statut socio-économique, les classes sociales, les inégalités et la délinquance.	Chapitre 15
18 octobre	SEMAINE DE LECTURE	
25 octobre 2023	EXAMEN INTRA	
1 novembre 2023	La famille, sa composition, sa socialisation et sa délinquance Les théories du contrôle social	Chapitre 7 section 2, Chapitre 9
8 novembre 2023	L'école et l'abandon scolaire La socialisation difficile, le rejet et la délinquance Les théories de la tension	Chapitre 8 Chapitre 11 section 2
15 novembre 2023	Les pairs, la reconnaissance, la facilitation et l'effet de groupe Les théories de l'apprentissage social	Chapitre 10
22 novembre 2023	Religion, médias, consommation et autres facteurs macrosociologiques et leur incidence sur la délinquance.	Chapitre 21
29 novembre 2023	La réaction sociale Approche coût-bénéfice et les occasions criminelles	Chapitre 7 section 4, Chapitre 11,18 et 19
6 décembre 2023	Les théories intégratives Exemple étude de cas	Chapitre 12
13 décembre 2023	EXAMEN FINAL	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Livre obligatoire :

Ouimet, Marc (2016). Les causes du crime, Les presses de l'Université Laval.

Aussi, des lectures recommandées pourront être périodiquement déposées sur StudiUM

Références :

Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30(1), 47-88.

- Akers, R. L., & Jensen, G. F. (Eds.). (2011). *Social learning theory and the explanation of crime* (Vol. 1). Transaction Publishers.
- Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, NJ, US: Prentice-Hall, Inc.
- Blumstein, A., Farrington, D. P., & Moitra, S. (1985). Delinquency careers: Innocents, desisters, and persisters. *Crime and justice*, 6, 187-219.
- Chalom, M. (1993), Inadaptation et déviance des jeunes issus de l'immigration, in M. Chalom et J. Kousik (ed.), *Violence et déviance à Montréal*, Montréal, Liber.
- Cloward, R. A., & Ohlin, L. E. (2013). *Delinquency and opportunity: A study of delinquent gangs* (Vol. 6). Routledge.
- Cohen, A. (1955). *Delinquent boys*. Glencoe Ill., The Free Press
- Cusson, M. (1981). *Délinquants pourquoi?* Bibliothèque Québécoise.
- Cusson, M. (1990). *Croissance et décroissance du crime*. Presses universitaires de France.
- Cusson, M., & Boudon, R. (2017). *La criminologie*. Hachette Éducation.
- Cusson, M. (1998). *Criminologie actuelle*. Presses universitaires de France.
- Douyon, E. (1996). Les jeunes Haïtiens et les gangs de rue. *Montréal: Mouvement Jeunesse Responsable*.
- Fréchette, M., & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. G. Morin. Boucherville
- Fredette, C., & Guay, J. P. (2014). La culture de gang, l'identité de membre et la délinquance. *Le phénomène des gangs de rue: Théories, évaluations, interventions*, 151-165.
- Glueck, E. T. (1962). Toward improving the identification of delinquents. *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, 53(2), 164-170.
- Glueck, E. T., & Glueck, S. S. (1950). *Untraveling Juvenile Delinquency*, Cambridge, Haward University Press.
- Glueck, E. T., & Glueck, S. (1966). Identification of potential delinquents at 2-3 years of age. *International Journal of Social Psychiatry*, 12(1), 5-16.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford University Press.

- Hawkins, D. F., Laub, J. H., & Lauritsen, J. L. (1998). Race, ethnicity, and serious juvenile offending.
- Hirschi, T., & Gottfredson, M. R. (1994). *The generality of deviance*, New Brunswick, Transaction.
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course: Why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325.
- LeBlanc, M. (1990). Le cycle de la violence physique: trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe. *Criminologie*, 23(1), 41-74.
- Le Blanc, M. (2005). *La délinquance des adolescents*. J.-M. Tremblay.
- LeBlanc, M., Ouimet, M., & Szabo, D. (Eds.). (2003). *Traité de criminologie empirique*. PUM.
- Legendre, G., LeBlanc, M., & Ménard, R. (1973). *Les bandes de jeunes: ampleur et nature du phénomène à Montréal*. Ghislaine Legendre, Robert Ménard. Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Ecole de criminologie, Université de Montréal.
- Mathews, F. (1993). *Youth gangs on youth gangs*. Solicitor General Canada, Ministry Secretariat.
- Moffitt, T.E. (2018). Male antisocial behaviour in adolescence and beyond. *Nature Human Behavior*, 1-10.
- Ouellet-Morin I & Robitaille M-P* (2017). +Fort, a mobile application for victims of bullying: development and initial steps toward validation. In Campbell M & Bauman S (Eds.). *Reducing Cyberbullying in Schools*. USA: Elsevier.
- Ouellet-Morin, I. (2013). L'étiologie génétique et environnementale de la violence: une perspective intégrative. Dans M. Cusson, S. Guay, J. Proulx et F. Cortini (Eds.), *Traité des violences criminelles*. Montréal (Québec) : Les éditions Hurtubise.
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Presses de l'Université Laval.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2007). *Key issues in criminal career research: New analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge University Press.
- Raine, A. (2018). Antisocial Personality as a Neurodevelopmental Disorder. *Annual Review of Clinical Psychology*, 14:259-289.
- Reiss Jr, A. J. (1988). Co-offending and criminal careers. *Crime and justice*, 10, 117-170.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1995). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.

Sellin, T. (1938). Culture conflict and crime. *American Journal of sociology*, 44(1), 97-103.

Shoemaker, D. J. (2017). *Theories of Delinquency: An Examination of Explanations of Delinquent Behavior*. New-York, Oxford University Press.

Sutherland, E. H., Cressey, D. R., Luckenbill, D. F., & Luckenbill, D. (1992). *Principles of criminology*. Rowman & Littlefield.

Thrasher, F. M. (2013). *The gang: A study of 1,313 gangs in Chicago*. University of Chicago Press.

Tremblay, R.E., Vitaro, F., Cote, S.M. (2018). Developmental Origins of Chronic Physical Aggression: A Bio-Psycho-Social Model for the Next Generation of Preventive Interventions. *Annual Review in Psychology*, 69, 383-407.

West, D. J., & Farrington, D. P. (1977). *The delinquent way of life: Third report of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Heinemann Educational Books.

Yablonsky, L. (1962). *The violent gang*. New-York. The Macmillan Company

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.